

Sud éducation est ce que nous en faisons

C'est quoi ton plan ?

Le plan Guyane vient d'être annoncé, enfin, jeudi 1er juin. Cette enveloppe budgétaire spéciale doit servir à rattraper le retard du pays. La somme allouée à l'Éducation est de 17 millions d'euro dont 4,418 millions affectés aux constructions de 127 classes de primaire. Si on admet 25 élèves par classe, cela permet de scolariser 3125 élèves soit à peu près le nombre d'enfants non scolarisés, reconnu par le Rectorat (ce qui est très loin de l'estimation du collectif contre la non scolarisation). C'est dire que ce ne sera pas suffisant. En effet ceci ne prend pas en compte l'accroissement démographique de la Guyane. Et le Recteur d'ajouter que grâce à ce plan Guyane, l'Académie se trouve sur une pente de progression. Raffarin n'aurait pas dit mieux... Pour nous, à SUD Éducation, l'expression « pente de progression » sonne un peu comme

« grimper au fond du trou » ou « cataplasme sur une jambe de bois ». La scolarisation de tous les enfants résidents sur le territoire national est un droit, tout comme l'accès aux soins, l'accès à un logement décent, etc.

Chassez le jacobinisme, il revient au galop.

L'autre mauvais plan du mois : la décision du recteur d'harmoniser les horaires des écoles de l'académie. Les réalités géographiques et culturelles de la Guyane sont plurielles. En cela nous trouvons incohérentes les propositions d'harmonisation des horaires scolaires. Harmoniser, qui plus est sans concertation, participe d'une volonté d'uniformisation de l'école. Nous sommes loin de ce qui a été dit et écrit sur la volonté de prendre en compte les spécificités culturelles.

Sud Éducation Guyane exige :

- la saisie des instances nationales pour l'obtention des moyens nécessaires à la construction d'écoles de proximité permettant d'accueillir tous les enfants présents sur le territoire guyanais ;
- la réduction des effectifs dans toutes les classes du département ;
- la réduction du temps de travail des élèves et des enseignants ;
- la titularisation et la formation de tous les enseignants non titulaires ;
- un recrutement massif et local d'enseignants d'une part et d'autre part d'animateurs ou d'éducateurs pouvant assurer des activités périscolaires et de loisir.

Sommaire

EDITO.....p.1

NOUS NE LAISSERONS PAS EXPULSER NOS ÉLÈVES : déclaration d'ouverture du 1^{er} congrès de la fédération des syndicats SUD Éducation.....p.2

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE : expulsion programmée des jeunes et des familles étrangères.....p.2

HARMONISATION DES HORAIRES : quand le Recteur se concerte avec lui-même.....p.3

INTERPRO : l'union syndicale Solidaires. Qu'est-ce que c'est?.....p.4

LA PIROGUE SYNDICALE SOLIDAIRES : pour une Guyane sans frontière.....p.4

POLITIQUE À VOMIR : pas de justice, pas de paix.....p.5

LA DÉCROISSANCE : la Guyane 20 ans de retard ou 20 ans d'avance?.....p.6

SUD VACANCES : la page des jeux...p.7

MARCHANDISATION DU CORPS : Non aux bordel de la coupe du monde de football.....p.8

RÉPRESSIONp.8

SUD VACANCES : les solutionsp.8

Déclaration d'ouverture du IV^{ème} congrès de la fédération des syndicats SUD Éducation à Clermont Ferrand

Clermont-Ferrand, le 9 mai 2006
A l'heure où le projet de loi réformant le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et Demandeurs d'Asile (CESEDA) du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, est discuté au Parlement, nous ouvrons le quatrième congrès de la Fédération Sud Éducation en réaffirmant notre engagement dans la lutte aux côtés des sans papiers.

En effet, aujourd'hui dans notre pays, des enfants, des adolescents, de jeunes majeurs - nos élèves - sont traqués jusque dans les écoles. Ils sont arrachés de leur classe, séparés de leurs camarades, pour être enfermés avec leurs familles dans des centres de rétention que le rapport Mermaz qualifiait déjà en 2001 d' "horreurs de la République", ce que vient de confirmer Gil Roblès, le commissaire européen aux droits de l'Homme. Puis ils sont expulsés vers des pays où leur avenir est menacé. Des mineurs isolés sont chassés du territoire français dès leur majorité. Des hommes et des femmes sont menottés, bâillonnés, ligotés sur un siège d'avion. Tous ont fui la misère, la guerre, la violence... Ils se sont réfugiés chez nous pour manger à leur faim, vivre dans des conditions décentes et dans la sérénité. Or, des lois de circonstance, des circulaires et des pratiques administratives organisent la traque des étrangers, leur rejet et leur expulsion du territoire français. Ils sont ainsi contraints à la clandestinité et à la misère qu'elle engendre. Malades, ils n'ont pas accès aux soins. Travailleurs illégaux, ils sont dans une totale dépendance vis-à-vis de leurs patrons et sont confrontés à la précarité, la surexploitation et le non droit.

Cette politique est indigne des principes qui fondent une démocratie.

Devant l'ampleur des protestations dans les établissements scolaires, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a annoncé qu'il n'y aurait aucune expulsion de familles avec un enfant scolarisé, en cours d'année



scolaire. Outre qu'une fois de plus l'annonce était mensongère, elle programmait des expulsions massives pour les mois de juin, juillet et août. Nous refusons que certains élèves ne

soient pas dans leur classe à la rentrée de septembre. Nous ne laisserons pas le gouvernement et ses représentants locaux, les préfets, accomplir leur sale besogne, ni pendant l'année scolaire ni pendant l'été. C'est pourquoi, avec l'approche des vacances, il est urgent que nous renforçons les mobilisations

existantes. Afin de préparer et d'organiser la lutte, il est nécessaire de rejoindre les collectifs et les associations de défense des étrangers et particulièrement le Réseau Éducation Sans Frontières dont est membre la fédération Sud Éducation et qui existe dans de nombreuses villes en France. RESF, c'est aujourd'hui plus de 120 associations (syndicats et personnels de l'Éducation Nationale, parents d'élèves, défenseurs des droits de l'Homme...) dont les militants se battent pour la régularisation des jeunes scolarisés et de leurs familles, empêchent les expulsions, hébergent ou cachent des gens en détresse et en danger ...

Nous appelons à signer massivement la pétition de RESF : "Nous les prenons sous notre protection" dans laquelle les signataires déclarent : " Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police. "

Nous nous engageons à lutter collectivement pour la régularisation de tous les sans papiers et nous exigeons :

- la régularisation de tous par une carte de dix ans
- la régularisation automatique et définitive des mineurs isolés dès leur majorité
- l'arrêt immédiat des expulsions
- la fermeture des centres de rétention
- l'abolition de la double peine
- un véritable droit d'asile.

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

Dans quelques semaines, le 30 juin. Les vacances. Et l'opération "expulsions massives", annoncée, programmée par le ministre de l'Intérieur. Des centaines, peut-être des milliers d'étrangers non régularisés en feront les frais, renvoyés de force vers les pays qu'ils avaient fui.

Dans chaque préfecture, la chasse aux enfants va s'organiser, au gré des décisions cyniques de certains fonctionnaires dociles, au rythme des quotas de reconduites et des listes à remplir. Certes, on sait qu'il sera impossible, techniquement, politiquement, d'expulser des centaines de milliers d' "irréguliers". A moins que ce pays passe d'une République dure à un État totalitaire et mette l'armée au turbin. Hypothèse peu crédible. Mais au-delà de l'effet d'annonce, de l'opération de stratégie électorale pour laquelle la fin justifie les moyens, il y a la volonté de répandre la peur dans une population, parmi ceux qui vivent déjà l'angoisse du quotidien, au

Expulsion programmée des jeunes et des familles étrangères accueillis en France

travail ou dans la rue, pour se soigner ou se loger... La volonté de rendre encore plus précaire la vie de ces "clandestins", coupables d'avoir fui la misère ou les conflits, pour vivre, simplement pour vivre - comme nous l'aurions fait, comme l'auraient fait ceux-là mêmes qui les instrumentalisent au service d'une ambition et d'une idéologie.

Déjà le gouvernement cogne à bras raccourcis sur les droits liés à la personne : circulaire des ministres de l'Intérieur et de la Justice du 21 février (relative aux conditions de l'interpellation d'un étranger en situation irrégulière, garde à vue...), projet de loi Sarkozy 2, tous les moyens sont bons :

- les contrôles d'identité sont multipliés dans les endroits publics, au domicile, aux abords et même dans les foyers ;
- les sans-papiers peuvent être arrêtés aux guichets des préfectures où ils auront été convoqués pour les piéger, dans des tas d'autres lieux, même à l'hôpital...
- les régularisations vont devenir de plus en plus difficiles, voire

impossibles, même après dix ans ou plus de présence en France ;
 - le regroupement familial est soumis à de telles conditions de ressources et de logement qu'il devient quasiment impossible ;
 - les mariages mixtes sont systématiquement suspectés comme certaines reconnaissances en paternité ;
 - la décision est prise d'exclure de la complémentaire CMU des malades étrangers, pour la majorité atteints de pathologies de longue durée, titulaires d'une APS (autorisation provisoire de séjour) ;
 la promotion d'une immigration "choisie" : sorte d'utilitarisme migratoire perfectionné...

Alors, ces vacances seront dangereuses.

Il y aura des rafles, des expulsions. Des cris, des larmes, des séparations, d'infinies souffrances, des blessures, des bavures. Pour "faire du chiffre". Pour que la parole du ministre ne soit pas totalement discréditée. Pour ramasser les suffrages en brandissant le couple maléfique immigration/insécurité.

A moins qu'on empêche cela.

Parce que, partout dans le pays, indignation et colère stupéfaite quand les gens découvrent des situations qu'ils n'imaginaient

simplement pas possibles. Parce qu'ils connaissent - il s'agit de leur élève, du copain de leur enfant, de leur voisin...- celle ou celui qu'on veut arracher à son école, son collège, son lycée. Et ils se mobilisent. Et sauvent.

Déjà, quelques dizaines de milliers de signataires des pétitions du RESF "Nous les prenons sous notre protection !" et du Collectif "Contre l'immigration jetable" contre le projet de loi CESEDA. Un véritable mouvement d'opinion est déclenché contre cette politique inhumaine et liberticide. Ne laissons pas faire tranquillement le sale boulot de l'expulsion. Tous les enfants de sans-papiers, tous les jeunes scolarisés sans-papiers doivent retrouver leur école à la rentrée de septembre 2006.

Pour dire "NON AUX EXPULSIONS !"

Signer et diffuser les pétitions :

www.educationsansfrontieres.org

www.contreimmigrationjetable.org

HARMONISATION DES HORAIRES

Quand le Recteur se concerta lui-même !

Le 9 mai dernier, M. Blanquer, le recteur de l'Académie de Guyane a annoncé par arrêté la modification des horaires des établissements scolaires du premier degré. Les élèves de maternelle et du primaire de Guyane auront donc cours l'année prochaine 5 jours par semaine, de 8h à 11h30 et de 14h à 16h pour les écoles du littoral et de 7h30 à 13h00 pour celles du Maroni et de l'Oyapock. D'après le recteur cette décision a été prise après une longue concertation. On se demande bien avec qui ? La mairie de St Laurent du Maroni a dorénavant déjà rejeté cet arrêté, arguant que la journée continue fonctionne depuis longtemps dans cette ville et que l'absence de cantine et l'impossibilité d'en construire aux normes d'ici la rentrée empêcheront de fait l'application du texte. De plus, pour les élèves de la route de St Jean ou de Portal de tels horaires signifieraient des retours très tardifs. Ces arguments de la mairie de St Laurent pourraient d'ailleurs être repris par d'autres communes qui scolarisent également des enfants éloignés des écoles (Iracoubo, Montsinéry,...). Les collègues du fleuve Maroni qui finissaient leur journée continue entre 12h45 et 13h00 ont également été ravis d'apprendre qu'ils allaient travailler 1/4 heure de plus par jour. Mais sans doute n'ont-ils pas intégré ce que veut dire concertation dans la langue rectoriale. **C'est pourtant simple, concerter signifie : le recteur décide et vous appliquez !**

Cela dit, ces horaires sont normalement incitatifs et votés en conseil d'école en partenariat avec la mairie, les parents et les enseignants. Le recteur a d'ailleurs expliqué à demis mots, sur RFO vendredi 26 mai, qu'il n'était pas opposé à des aménagements locaux. De toute façon ; comment pourrait-il imposer ces horaires aux maires qui s'y refusent ????



Pourquoi ces horaires ?

La raison paraît à première vue plutôt sérieuse puisque le recteur s'appuie sur des études menées par des chrono biologistes comme le professeur Hubert Montagner ou François Testu. Les chrono biologistes étudient les phénomènes biologiques cycliques chez les êtres vivants. Selon ces études il existerait des pics d'attention chez les enfants entre 9h30 et 11h puis entre 15h et 16h et des moments où l'attention serait plus faible entre 8h et 9h et entre 13h et 15h notamment. Ces recherches sont très intéressantes, mais elles sont menées sur des élèves occidentaux dans des climats tempérés. Tous ceux qui ont fait cours dans des salles de Guyane l'après midi peuvent facilement expliquer à M. le Recteur que **ce n'est pas à 15h, dans des locaux à plus de 30 degrés, mal ventilés, que se situe le pic d'attention de nos élèves.** De plus, M. Blanquer n'est pas un très bon lecteur car il n'a pas retenu tout ce que disent nos

scientifiques ou alors il n'en a lu qu'une partie. En effet, l'une des critiques principales adressée à l'École par les chrono biologistes est le nombre d'heures de cours imposées aux élèves. D'après leurs études, un enfant de l'école primaire n'est pas capable de mobiliser son attention plus de 3 ou 4 heures par jour pour des apprentissages scolaires. On est loin des 5h30 proposées pour l'année prochaine. La France est d'ailleurs la championne dans ce domaine avec 26 heures de cours hebdomadaires dans le primaire contre 24 pour la Finlande, 22 pour les Pays Bas, 20 pour l'Allemagne...autant de pays que nous pouvons évidemment regarder avec condescendance, mais qui fabriquent moins d'échec scolaire que le nôtre.

SUD Éducation Guyane réaffirme donc que les horaires sont trop lourds dans nos écoles.

Ce n'est pas en accumulant les heures de cours que l'on mettra fin à l'échec scolaire.

Il existe d'autres lieux d'apprentissage que l'école, d'autres modes de transmission que la classe et d'autres savoirs à transmettre que ceux de la norme.

C'est aussi dans le temps libre que l'on se construit.

Refusons toute décision prise sans concertation des personnels, réduisons le temps de travail de nos élèves.

L'union syndicale Solidaires : qu'est-ce que c'est ?

L'union syndicale Solidaires est née de la convergence de deux courants syndicaux. Celui des syndicats, qui en 1947 ont choisi l'autonomie plutôt que l'affiliation aux confédérations et le renoncement à l'indépendance vis-à-vis du monde politique. Celui initié en 1989 par des militants issus des coordinations, en conflit avec les appareils confédéraux, qui ont créé les syndicats SUD (Solidaires Unitaires Démocratiques). La volonté commune de lutter contre le démantèlement des acquis sociaux et la désyndicalisation a accéléré la mise en commun des expériences et la construction d'un nouvel outil syndical de transformation sociale.

À l'origine l'union syndicale Solidaires s'appelait Groupe des 10 (ou G10). Le G10 est né de l'appel d'un militant de la FGSOA (Fédération Générale des Salariés des Organismes Agricoles) invitant les syndicalistes autonomes à se rapprocher pour « faciliter le progrès social et la satisfaction des revendications des salariés suite à la victoire de la gauche en 81 ». Lors de la première réunion, 10 syndicats autonomes vont constituer un pôle informel de rencontres, d'échanges et de débats. Ces syndicats, issus majoritairement du public, sont nés du refus en 1947 de choisir entre la CGT et FO. En 1983, le SNABF, syndicat majoritaire à la Banque de France, rejoint le Groupe des 10. Suite aux mouvements sociaux de l'automne 88, certains militants sont exclus de la CFDT lors de son congrès de Strasbourg en novembre 1988. Les militants exclus décident donc de poursuivre l'engagement à travers la construction d'un nouvel outil syndical. C'est ainsi que se crée CRC - Santé Sociaux (Coordonner - Rassembler - Construire), devenu aujourd'hui SUD Santé Sociaux (ndlr). Aux PTT c'est le sigle SUD (Solidaires Unitaires Démocratiques) qui est créé. Au début 89 ces deux organisations se rencontrent, avec d'autres militants non exclus, à travers les réseaux syndicaux constitués autour des revues « Résister » et « Collectif » ou de l'association RESSY (REcherche, Sociéte, SYndicalisme). Le

Groupe des 10 prend alors contact avec SUD Ptt qui y entre en tant qu'observateur pour finalement y adhérer en 1992. Face à la politique du gouvernement, le mouvement se radicalise et entraîne une plus grande dynamique interprofessionnelle. Dès lors le Groupe des 10 s'engage sur des problèmes de société comme le chômage, l'égalité hommes femmes, l'antiracisme, les rapports Nord-Sud.

En 1993 le Groupe des 10 décide de se structurer en mettant en place un petit secrétariat national et publie un bulletin. À partir de cette même année les luttes reprennent tant dans le secteur public que privé. Le chômage augmente et de nouveaux mouvements associatifs émergent : Droit au travail, Droit au logement, Droit à la santé, à un revenu décent pour les chômeurs, Droit des femmes, Droit des sans papiers. Le mouvement AC! (Agir ensemble contre le chômage) est lancé en 1993 par un regroupement d'associatifs et de syndicalistes (dont SUD Ptt et le SNUI (Syndicat National Unifié des Impôts), majoritaire dans son secteur et membre du G10).

À l'automne 1995 le plan Juppé sur la sécurité sociale provoque un mouvement dont l'ampleur souligne la remise en question du fonctionnement de la société : le rejet de toutes les politiques d'austérité, le souci de défendre le service public, le système de protection sociale, et l'espoir d'un réveil social contre le libéralisme et ses abus. Les positions de soutien au gouvernement prises par la CFDT ont accéléré le départ de certains opposants internes. Cet ensemble de faits a suscité l'éclosion, dans différents secteurs d'activités, de nouveaux syndicats SUD. Fin janvier 1996, SUD Rail est constitué à la SNCF, puis apparaissent SUD Alstom, SUD Métaux, SUD Chimie, SUD Culture, SUD Éducation, SUD Michelin, SUD VPC... Ces syndicats ou fédérations rejoignent le Groupe des 10 au plan national ou au plan local, en

fonction de leur implantation. Dès lors des projets de statuts sont mis en rodage : fondés sur le consensus, le refus de toute « superstructure », le respect des syndicats de base, ils donnent le même poids à chaque organisation nationale et permettent de dépasser le fonctionnement au rapport de force (minorité - majorité) qui fige trop souvent les positions.

L'Union syndicale G10 est partie prenante des Marches européennes contre le chômage et les exclusions (Amsterdam 1997, Cologne 1999) de la Marche mondiale des femmes, des manifestations lors des sommets européens, lors des réunions du G8, de l'OMC ou du Forum social mondial. Elle a soutenu les initiatives et les actions lancées par la Confédération paysanne.

L'Union syndicale G10 a définitivement adopté le nom d'Union syndicale Solidaires en 2004. En effet l'Union syndicale Solidaires est constituée, à ce jour, d'une quarantaine de fédérations et syndicats nationaux.

L'Union syndicale Solidaires en Guyane s'est construite en 2003 avec les syndicats SUD Ptt et SUD Éducation. Aujourd'hui l'union syndicale Solidaires compte huit syndicats. Aux deux premiers viennent s'ajouter le SNUI (Syndicat National Unifié des Impôts), le SNJ (Syndicat National des Journalistes), le SPASMET (regroupant les travailleurs en relation avec la météo), le SNUPFEN (à l'ONF), et les deux derniers



LA PIROGUE SYNDICALE SOLIDAIRES

Il est fascinant de constater que dans ce « pays », une distance de plus en plus conséquente sépare la réalité de la rue (que dire de celle du layon ?) et celle des « hautes instances ». Le temps est venu de participer toutes et tous aux choix de société qui nous concernent et de contribuer réellement aux décisions qui nous affectent. Il est venu le moment de rompre avec la passivité et de reprendre nos vies en mains. Il importe de s'impliquer dans la création des possibles pour un véritable changement social, pour s'imposer aux bureaucraties

Pour une Guyane sans frontière

représentatives, pour affirmer la volonté de construire des alternatives.

Pour un syndicalisme de proximité à l'écoute de tous :

L'objectif est d'atteindre une plus grande efficacité et de se doter des moyens d'y parvenir. Ce développement ne doit pas se réduire à un simple accroissement du taux d'adhésion mais à un militantisme accru et à une amplification de l'aide accordée aux camarades des

communes isolées. Il convient de construire un travail commun avec les autres composantes du mouvement social (les sans papiers, les sans emplois, la lutte contre la mainmise de l'OMC...) et de dégager des convergences dans le respect de la diversité. Pour cela il est nécessaire de se fonder sur les fondamentaux du syndicalisme révolutionnaire :

- **lutte contre le capitalisme** : donner les moyens aux populations de développer leurs capacités à définir leurs propres besoins et à mettre en œuvre une organisation sociale apte à les satisfaire sans compromettre ceux des générations futures ;

- parce que le rôle du syndicat est de faire progresser les situations individuelles en termes de **transformation sociale** mais aussi en termes d'avancées concrètes, sur leur lieu de travail et sur leur lieu de vie (faciliter l'accès au logement, développer la logistique permettant d'exercer son emploi au même titre qu'un collègue exerçant sur le littoral,...) ;

- parce que, par essence le syndicat est l'outil qui permet de **satisfaire les revendications** face à l'éloignement du pouvoir de décision du lieu de travail, face à l'isolement, face à une certaine souffrance en situation d'emploi (apporter une aide concrète aux collègues contractuels nommés sur leur premier poste en site isolé...).

Ce que Sud éducation et Solidaires envisagent dans le cadre de ces rencontres avec la population du fleuve c'est être présent partout afin de répondre aux besoins du terrain. Ce que nous voulons c'est être un syndicat de proximité, un repère et une force de défense des intérêts individuels et collectifs. C'est maintenir l'espoir que le syndicalisme puisse toujours être attractif en évitant le glissement vers un syndicalisme d'appareil et de co-gestion qui décrédibilise toutes formes de luttes.

Il n'est jamais facile de s'insurger et encore bien plus difficile

lorsqu'on est isolé, précarisé, soumis à une pression hiérarchique constante. Il s'avère indispensable de construire avec ses collègues, avec toutes les personnes de bonne volonté des liens de solidarité et d'insoumission à l'exploitation, d'étendre ces liens avec les salariés d'autres secteurs... avec tous ceux et toutes celles qui luttent et résistent.

Pour une réflexion au plus près du terrain :

Dans cette optique de dialogue, d'analyse des dysfonctionnements et des ébauches de solutions la « pirogue syndicale Solidaires » sillonnera le Maroni sur 6 jours, fin septembre du lundi 25 au vendredi 30. Quatre grands thèmes seront abordés : la santé, l'éducation, l'énergie et les télécommunications. Afin de déterminer les grands objectifs des questionnaires seront envoyés aux écoles, centres de santé et centres EDF.

Le programme devrait être le suivant (les dates et lieux définitifs seront communiqués dans le journal de rentrée) :

Jours	Trajets
lundi 25/09	St Laurent - Grand Santi
mardi 26/09	Grand Santi - Maripasoula
mercredi 27/09	Maripasoula - Antécume Pata
jeudi 28/09	Antécume Pata - Papaïchton
vendredi 29/09	Papaïchton - Apatou
samedi 30/09	Apatou - St Laurent

Toute personne intéressée par un syndicalisme de lutte, pragmatique, un syndicalisme engagé dans les mouvements sociaux et qui veut nous rejoindre ou tout simplement nous rencontrer sera la bienvenue.

POLITIQUE À VOMIR

Ces dernier temps la Guyane voit se développer une nouvelle mode : déloger les gens pour détruire leur maison. Le dernier exemple en date a eu lieu le 27 avril dernier. Il est le fait du maire de Cayenne qui dans une volonté bien pensante s'est empressé de détruire les squats avoisinants la rue où quelques jours avant un policier avait trouvé la mort dans l'exercice de ses fonctions. C'est bien sûr par le plus grand des hasards que cette destruction s'est déroulée à la fin de la marche dénonçant la mort du lieutenant Jean-Richard Robinson.

Un souci avec le voisinage ???



Appelez l'agence municipale pour les déménagements rapides !

municipale. Heureusement dans un état de droit on peut s'attendre à ce que la justice réagisse à ce genre d'abus de pouvoir. Ce qu'a fait la procureur en ouvrant une enquête. Avant même que l'enquête ne soit terminée nous pouvons déjà vous donner le mobile du délit : amasser les voix de ceux qui crient à l'insécurité en servant leur volonté de représailles. En faisant cela M. La fontaine s'abaisse au niveau de ces criminels qui eux non plus ne respectent pas les règles. La plus basique des règles de l'humanité est la présomption d'innocence. Mais de quoi étaient-ils coupables ces habitants ? De ne pas être de nationalité française ?

Pas de justice pas de paix

Il n'y a que dans les républiques bananières que les maires se donnent le droit de faire justice eux-mêmes. On s'attendrait justement à ce qu'un élu soit du côté du droit, qu'il participe à garantir la même justice pour toutes et tous. On s'attendrait à ce qu'un élu n'entrave pas le cours de la justice (il sera difficile de faire une reconstitution du crime maintenant qu'il n'y a plus de lieu du crime). Dans le France Guyane du 4 mai un représentant de la mairie pousse le bouchon encore plus loin : cette expulsion s'est faite « au nom du principe de précaution ». Des personnes menaçaient de détruire ces squats à coup de cocktails Molotov alors le maire a pris la décision de les détruire lui-même ! A coup sûr si les politiques se chargent de faire la justice eux-mêmes on ne risque pas de voir naître des milices. La « milice municipale » fera le sale boulot pendant que les adeptes de l'état d'urgence et de la loi du talion leur hurleront leurs encouragements vengeurs. Soutenir de tels abus de pouvoir ne risque pas de calmer la situation. Ceux qui demandent la tête de la procureur doivent savoir qu'il n'y a pas de paix sociale sans justice.

La Guyane, 20 ans de retard ou 20 ans d'avance ?

Voilà moins d'un an que j'ai posé mes pénates en Guyane, lassé de l'Hexagone et de sa course effrénée vers la croissance et la complexité. Globalement, j'y ai trouvé un lieu beaucoup moins stressé par la futilité mais j'ai bien peur qu'il ne prenne la mauvaise direction, celle de sa colonisatrice aimée et de ses consœurs occidentales.

Le débat concerne le comportement des Guyanais vis-à-vis du consumérisme.

Pour prendre le problème à l'envers, tout d'abord, vous avez la Terre et ses plus de 6 milliards d'habitants, recherchant souvent justement à « évoluer ». Une faible partie d'entre eux, on dira « les occidentaux », a entamé depuis moins d'un siècle une croissance exponentielle des flux énergétiques sur la planète. Les occidentaux consomment. Et encore. Et encore.

L'énergie, c'est notre bonne vieille planète. Qui s'affaiblit. L'habitant moyen (pas l'occidental, le moyen, sans aucun jugement péjoratif bien au contraire) consomme à présent l'équivalent des ressources de plus de deux planètes. Le bon gros occidental en est parfois à dix fois plus. Autant se rappeler que les ressources en matières premières s'amenuisent considérablement. La Terre est un élément fini. Il va forcément y avoir un problème prochainement.

Et toujours plus de consommation, plus d'énergie, c'est toujours plus de pollution. Même les gouvernements occidentaux commencent à l'admettre : le changement climatique est amorcé. A ce rythme, les dégradations vont s'avérer irréversibles. Je ne vous ferais pas de topo sur l'augmentation des températures, la montée du niveau des eaux, la destruction de très nombreux écosystèmes, l'amplification des catastrophes naturelles, les maladies et l'appauvrissement accéléré des régions déjà les plus défavorisées. Plus on consomme, plus on pollue.

Là où je voudrais en venir, c'est que la Guyane devrait également tirer les leçons des erreurs du modèle occidental qu'elle suit pour ne pas les reproduire. La recherche excessive du bien matériel n'est pas pérenne. Certes, la Guyane consomme moins d'énergie que l'Occident. C'est bien. Mais c'est probablement déjà trop par rapport à l'équilibre planétaire souhaitable. Pour la majorité des créoles et des métropolitains, voir d'autres groupes, le niveau de vie ici est bien suffisant. Mais la marche semble

lancée vers le consumérisme. Plus de grosses voitures, plus de climatisation, plus de confort, plus d'achat, plus de..., aux dépens de l'humain. Dans ce constat là, je ne tiens évidemment pas compte des habitants de l'intérieur, de la population des fleuves, ni de celle des trop nombreux quartiers pauvres. Étant donné que la première catégorie dont je fais également parti consomme plus qu'elle ne le devrait, la suite logique devrait être : il faut consommer moins, et non pas plus !

Pour rester cohérente, la Guyane devrait ne pas consommer plus qu'actuellement et trouver même des astuces pour réduire son impact sur la planète. Cette attitude lui serait fortement bénéfique pour un avenir qui nous conduit tout droit vers une amplification des déséquilibres sociaux, de richesses entre les populations. Mais on n'en prend pas vraiment la direction.

Il y a des choix importants à faire en

ductions en préférant le contact avec nos pays voisins plutôt que le transport de produits ayant effectués des milliers de kilomètres avant d'arriver ici. Il convient donc de développer l'économie locale, même si les lois ne sont pas toujours faites pour nous faciliter les choses : normes européennes contraignantes, interdiction (selon la DDCCRF) de primer des produits faits localement tels que l'isolation...

C'est ensuite l'efficacité, l'amélioration de la qualité. C'est par exemple les maisons que l'on construit et qui s'éloignent de plus en plus du confort des vieilles maisons créoles utilisant des procédés simples et efficaces de protection solaire ou d'utilisation des vents.

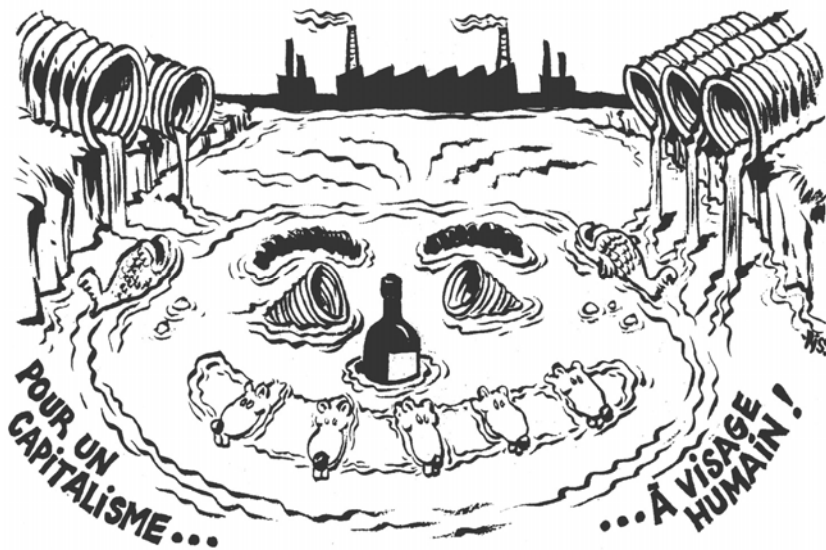
Et enfin, ce sont des choix énergétiques judicieux en évitant celles non renouvelables et celles qui détruisent l'atmosphère. On leur préférera, comme c'est actuellement le cas, le soleil, le vent, le bois, l'eau... autant de ressources préférables à

des turbines à combustion utilisant le pétrole. Évidemment, c'est plus cher à l'achat, mais sur le long terme l'intérêt n'est plus à prouver. Qui plus est, cela éloigne de la dépendance de l'or noir, parfait symbole du bel Occident et qui se marie si bien à l'autre or guyanais. En poursuivant sur les énergies renouvelables, l'autonomie de la Région n'en serait que renforcée.

Peut être qu'en réalisant toutes ces choses, progressivement, selon les moyens financiers disponibles, la Guyane pourrait s'éloigner du joug paradoxalement

bienfaiteur et inhibiteur de l'Hexagone. Un peu comme l'Occident. Du bon et du moins bon.

Les supposés « 20 ans de retard » permettront-ils à la Guyane de conserver un équilibre en ne reproduisant pas les erreurs du modèle occidental qui de son côté mettra bien 20 ans à se stabiliser, voire à décroître. La Guyane n'aurait-elle pas finalement 20 ans d'avance ?



Guyane, tout comme dans tous les pays en voie de développement (enfin développé au

sens occidental du terme). Le constat est encore plus prononcé du fait d'une production d'énergie électrique assez proche de la saturation et qu'il va falloir augmenter.

Plusieurs pistes de réflexion sont à suivre.

Tout d'abord, la sobriété. Ne consommer que le nécessaire en gros. C'est surtout tenter de réduire les impacts, en développant par exemple le transport en commun, ou pour un geste plus récent, en remplaçant vos ampoules classiques par des lampes basse consommation ou toute autre attitude du genre. C'est acheter raisonnablement, éviter le « tout jetable ». Notre niveau de vie actuel nous le permet largement sans que cela devienne une contrainte énorme. Cela passe également par une relocalisation des pro-

Pour en savoir plus sur la décroissance :

- « Objectif décroissance ». 2003. Paragon
- www.decroissance.info
- journal « La décroissance » : bimestriel (malheureusement non disponible en Guyane)

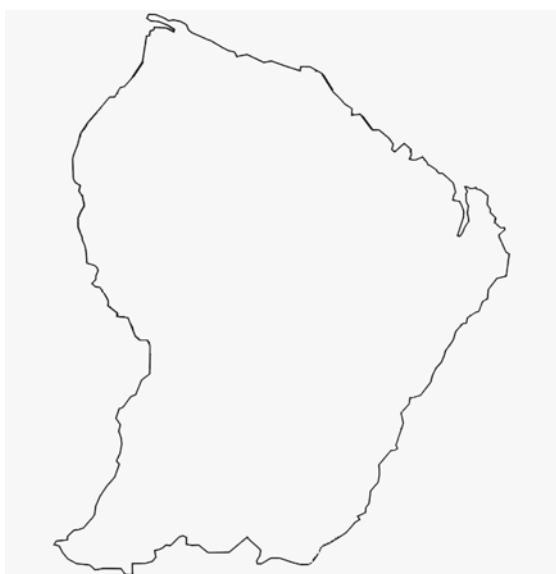
En pirogue, en carbet, dans l'avion ou à la maison, pour ne pas t'ennuyer pendant les vacances Sud éducation Guyane t'offre une page de divertissements

1: Remplace sur cette carte le nom des pays d'Amérique du sud
2: Dans le tableau ci-dessous donne pour chaque pays le nom de la principale nation colonisatrice et la date de décolonisation.

Pays	Colonisateur	Date de décolonisation
Chili		
Brésil		
Paraguay		
Vénézuéla		
Équateur		
Suriname		
Bolivie		
Colombie		
Guyane		
Uruguay		
Argentine		
Pérou		
Guyana		



Cite et place sur la carte ci-dessous les 22 communes guyanaise:



QUIZ

- 1/ Combien de jours s'écoulent entre la ponte et l'éclosion des petites tortues luth?
- 2/ Combien d'espèce connues de palmiers dénombre-t-on en Guyane?
- 3/ Quelle est la hauteur des plus grands arbres recensés en Guyane?
- 4/ Comment s'appelait le document officiel qui fixait le sort des esclaves?
- 5/ Du nom de quel navigateur l'Amérique tire-t-elle son nom?
- 6/ Comment était surnommé le bagnard Paul Roussenc?
- 7/ De combien de jours de cachot a-t-il écopé?
- 8/ Combien d'enfants ne sont pas scolarisés en Guyane?

DEVINETTE

L'équipe rectorale est en pirogue sur le Maroni. Un rocher traverse subitement le fleuve peu avant Gran Santi. Qui tombe à l'eau?

Trouve qui a dit cette belle phrase

JEU DU KIKADI ?

« Voyez-vous ce qui me frappe, c'est que quand j'étais enfant, j'ai été élevé par mon grand-père et chaque fois il me disait, tu vois, l'avenir sera formidable. Et aujourd'hui je pense dans aucune famille, on ne voit l'avenir comme une promesse mais comme une menace. Et qu'est-ce qu'il faut faire ? C'est essayer de convaincre les Français qu'il y a pas de fatalité et de faire de l'avenir une promesse plutôt qu'une menace. Un espoir. Et c'est ce que je voudrais arriver à faire (...) »

Solutions des jeux page 8

MARCHANDISATION DU CORPS

Non aux bordels de la coupe du monde de football

Du 9 juin au 9 juillet 2006, 12 villes allemandes accueilleront la Coupe du monde de Football et 3 millions de spectateurs environ - majoritairement des hommes - s'y déplaceront. Un événement sportif qui aiguise tous les appétits même les plus sordides.

Évènement sportif ou mega bordel ?

A l'occasion de cet événement, l'industrie du sexe a érigé un gigantesque complexe prostitutionnel. Un méga bordel de 3000 m2 pouvant accueillir 650 " clients " en même temps est déjà construit à Berlin à côté du principal stade de la Coupe du Monde. De plus, auprès de chaque stade, dans des zones clôturées de la taille d'un terrain de football, on a construit des " cabanes du sexe " ressemblant à des wc et appelées joliment " cabines de prestation ". Préservatifs, douches et parkings sont à la disposition des acheteurs avec un souci particulier de protéger leur " anonymat ". Pour rentabiliser ces investissements et spéculant sur une demande accrue, les proxénètes et autres entrepreneurs du sexe s'apprêtent à importer des dizaines de milliers de femmes "supplémentaires", issues majoritairement de pays pauvres.

Le corps des femmes n'est pas une marchandise

La prostitution, cette exploitation du sexe et de la misère, cette domination d'un sexe sur l'autre, est-ce là, les rapports entre hommes et femmes que nous voulons ?
 Quel monde, quelle société voulons-nous ?
 Que tout s'achète et se vende ?
 Que le corps humain soit une marchandise comme les autres ?
 Les femmes ne seraient-elles que des objets ?
 Et les hommes que des machines à baiser incapables de respecter la dignité et l'intégrité d'autres êtres humains ?

Nous disons **NON** au système prostitutionnel qui organise l'accès payant des hommes au corps des femmes ;
 Nous disons **NON** à la demande, à "ceux qui veulent payer pour ça" ;
 Nous disons **NON** à la banalisation de la prostitution qui ne fait que masquer les violences pourtant extrêmes) inhérentes à celle-ci ;
 Nous disons **NON** à la traite des êtres humains et à tout ce système prostitutionnel qui génère d'immenses profits pour les exploitateurs.



Agissons pour que le Mondial de football ne fasse pas la promotion publique de la traite et de la prostitution des femmes

- ◆ En obtenant que les membres des équipes de football, les clubs de supporters et les Fédérations rendent publique leur opposition à cette exploitation sexuelle ;
- ◆ En exigeant que les pays comme la France - qui ont ratifié les Conventions et Protocoles contre la prostitution et la traite - s'opposent à la promotion de la prostitution pendant la Coupe du Monde, demandent la fermeture de ces bordels, ou se retirent de la compétition ;
- ◆ En protestant auprès du gouvernement allemand et de ses ambassades par lettres et délégations ;
- ◆ En appelant chacun et chacune à signer la pétition de la Coalition contre le trafic des femmes :

<http://catwepetition.ouvaton.org>

RÉPRESSION

Amnistie pour tou-te-s

SUD éducation demande l'amnistie de toutes les personnes victimes de la répression contre le mouvement anti-CPE. Celle-ci a été particulièrement violente (Cyril Ferez de SUD PTT, a passé plusieurs semaines dans le coma) comme en témoignent les chiffres suivants : 4350 arrestations, 1985 gardes à vue, 637 procédures judiciaires (dont 271 comparutions immédiates), qui ont donné lieu à : 71 peines de prison ferme, 167 peines de sursis, TIG ou mises à l'épreuve, 188 mesures alternatives, sans compter les milliers d'amendes.

SOLUTIONS DES JEUX

	Pays	Colonisateur	Décolonisation
1	Équateur	Espagne	1809
2	Paraguay	Espagne	1811
3	Argentine	Espagne	1816
4	Chili	Espagne	1818
5	Vénézuéla	Espagne	1811/1819
6	Colombie	Espagne	1819
7	Pérou	Espagne	1821
8	Brésil	Portugal	1822
9	Bolivie	Espagne	1825
10	Uruguay	Espagne	1828
11	Guyana	Royaume Uni	1966
12	Suriname	Hollande	1975
13	Guyane	France	????

Quiz :

- 1: environ 70 jours
- 2: 70 espèces sur 2800 recensées dans le monde
- 3: 60 mètres
- 4: le code noir (exemple l'art XXXVIII stipule : *l'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois aura les oreilles coupées...*)
- 5: Amérigo Vespucci
- 6: Paul Roussenc était surnommé l'Inco (pour Incorrigible)
- 7: il a passé 3779 jours au cachot soit plus de 10 ans sur ses 24 ans de bagne en Guyane
- 8: chiffre officiel: 3200 enfants mais il y en a vraisemblablement plus du double

Les 22 communes de Guyane sont : Cayenne, Remire-Montjoly, Matoury, Roura, Régina, St Georges de l'Oyapock, Macouria, St Elie, Tonegrande, Montsinéry, Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Mana, St Laurent du Maroni, Awala-Yalimapo, Maripasoula, Apatou, Grand-Santi, Saül, Papaïchton, Camopi

Le Kikadi : Nicolas Sarkozy

Devinette :

un recteur qui n'a pas peur de mouiller sa chemise. (« Ha si j'avais 25 ans, c'est avec plaisir que ferai cette expérience enrichissante sur le Maroni »).